



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service Eau**

Affaire suivie par Jean Claude ANSOLA  
LET231163  
Tél : 05 59 01 64 14  
Mél : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **10 NOV. 2023**

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

à

Communauté d'Agglomération Pays Basque  
Direction des Cours d'Eau et Bassins Versants

Objet : Remise en état du bassin écrêteur de crues sur le ruisseau Gachonenea à Bidart

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral complémentaire à l'arrêté préfectoral n°09/EAU/77 du 25 août 2009, relatif à la création d'un bassin écrêteur de crues sur le ruisseau Gachonenea à Bidart

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale d'un mois.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation  
Le secrétaire général,

  
Martin LESAGE

ENDS VOR 0 :